

REPERE : 13.16
EDITION 1990
NP N° 003/90.JA.ZF
DATE : 22.02.1990

13.16 Baladeur (walkman) = DANGER

Toute activité aérienne demande une attention soutenue du pilote (supérieure à celle d'un automobiliste roulant à 130 km/h sur l'autoroute en période de fort trafic).

L'utilisation d'un BALADEUR ne permet pas de conserver cette attention à tout instant du vol.

En effet l'esprit sera par moment plus à l'écoute de la musique qu'à la préparation des minutes ou des secondes de vol à venir . (Le danger commence au moment où le pilote n'est plus disponible pour penser à ce qu'il va faire en même temps qu'à ce qu'il fait).

De plus, ce baladeur empêche une parfaite écoute :

- * de la VHF qui est un des paramètres de sécurité
- * de l'écoulement de l'air autour du planeur qui renseigne le pilote à chaque instant sur la vitesse et la symétrie de sa machine

Enfin il peut amener des perturbations de l'équilibre dans certains cas.

L'EVASION EST POSSIBLE EN PLANEUR MAIS NE PAS OUBLIER QUE VOLER EN SECURITE C'EST CONDUIRE SON VOL A CHAQUE INSTANT SANS SE LAISSER DEPASSER PAR SA MACHINE.

COMMISSION FORMATION SECURITE


Jacques ABOULIN